



Institut National
de l'Économie
Circulaire

COMMISSION CONSTRUCTION CIRCULAIRE

Thème commande publique

08.02.2024



Les éléments identifiés en 2021

- Page 20 :
 - Les obligations réglementaires à respecter liées au réemploi/réutilisation dans la commande publique.
 - Encart sur les évolutions induites par la loi AGEC.
 - Article 59 de la loi AGEC qui modifie l'article [L228-4 du code de l'environnement](#) : *"Dans le domaine de la construction ou de la rénovation de bâtiments, [la commande publique] prend en compte les exigences de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de stockage du carbone et veille au recours à des matériaux de réemploi ou issus des ressources renouvelables"*



QUESTIONS-RÉPONSES

POUR INTÉGRER **L'ÉCONOMIE**
CIRCULAIRE DANS LE **BTP**



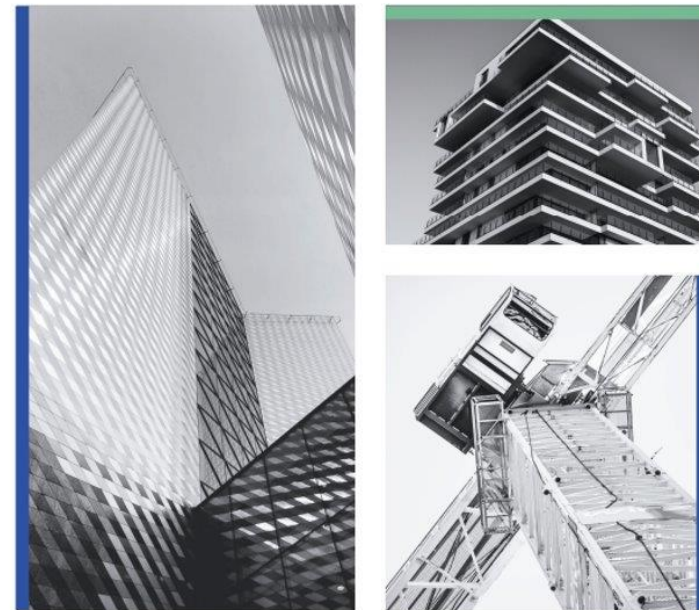
Institut National
de l'Économie
Circulaire



ea
ENCKELL
AVOCATS

Propositions de forme - FAQ 2024

1. Intégrer une partie spécifique destinée aux acheteurs publics.
2. Créer un encart spécifique identifiant les initiatives et programmes d'aides à destination des acheteurs publics. (Ekopolis, Orée, Programme achats etc.).
3. Adjoindre en annexe une liste de documents prêts à l'emploi qui vont plus loin que la FAQ.



QUESTIONS-RÉPONSES

POUR INTÉGRER **L'ÉCONOMIE**
CIRCULAIRE DANS LE **BTP**



Institut National
de l'Économie
Circulaire



ea
ENCKELL
AVOCATS

Pistes thématiques envisagées - FAQ 2024

1. Refonte de la question 15 de la FAQ 2021: mise à jour et explicitation des obligations légales liées au réemploi dans la commande publique.
2. Aller plus loin dans l'analyse de critères de sélection en lien avec l'économie circulaire dans les appels d'offres.
3. Identifier les freins à l'utilisation des matériaux de réemploi liés aux questions assurantielles et les remèdes que l'on peut y apporter.
4. Traiter le sujet des règles de dons et cessions auxquels les collectivités sont soumises.



QUESTIONS-RÉPONSES

POUR INTÉGRER **L'ÉCONOMIE**
CIRCULAIRE DANS LE **BTP**



Institut National
de l'Économie
Circulaire



ea
ENCKELL
AVOCATS



Institut National
de l'Économie
Circulaire

Questions et remarques

Calendrier des prochaines réunions

Jeudi 15 février à 9H30 : Thème « Diagnostics/Traçabilité »

Jeudi 22 février à 9H30 : Thème « REP PMCB »

Mardi 5 mars à 9h : Plénière de validation des propositions